



Union
Départementale des
Associations
Familiales
de l'Eure-et-Loir





Les UDAF et leur réseau



Les UDAF font partie du
réseau national, l'UNAF,
lieu ressource qui :

- apporte soutien et accompagnement (humains et techniques),
- permet l'échange et le partage d'expériences entre territoires, de manière ascendante, descendante et transversale.

Ce lien existe également à
l'échelon régional avec
l'**URAF**.

L'UNAF est régulièrement
sollicitée par les pouvoirs
publics pour donner avis
sur des orientations et
projets de loi en lien avec
la famille.



Des rôles identifiés :

L'institution familiale, organisée autour de l'UNAF et des UDAF, est active dans tous les domaines, au plus près des familles du territoire !



Interlocutrice des pouvoirs publics à tous les niveaux territoriaux
(Etat, Région, Département, Communautés de Communes, Communes),



Spécialiste des questions familiales,



Force de proposition en termes de conditions de vie, de services et des prestations,



Accompagnatrice dans les évolutions du droit lié à la famille.

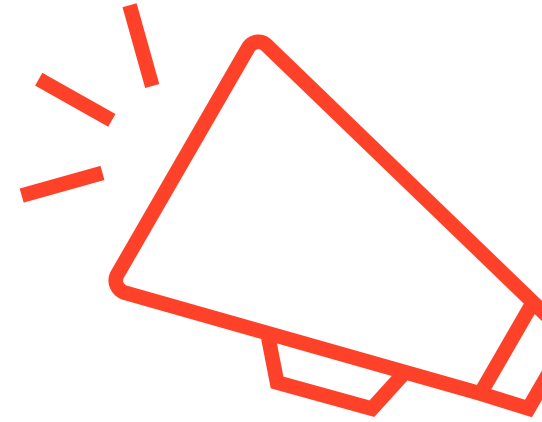


Les 4 missions légales des UDAF

Missions définies dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) à l'Article L.211-3

- **Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial,**
- **Représenter officiellement l'ensemble des familles,**
- **Gérer tout service d'intérêt familial,**
- **Exercer devant les juridictions, l'action civile pour défendre les intérêts moraux et matériels des familles.**

Les missions principales des UDAF



Promouvoir
auprès des
pouvoirs publics

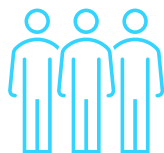
Représenter
les intérêts
matériels
et moraux

Défendre
l'ensemble
des familles
du département

Nos membres adhérents & associés



L'UDAF 28 c'est



Environ
80

salariés qui constituent :

- Le Pôle « **Famille Parentalité** »
- Le Pôle « **Action Sociale** »* :
 - Service « **Accompagnement Budgétaire et Familial** »
 - Service « **Protection des majeurs** »
 - Service « **Médiation animale** »
- Les **services connexes** :
 - Accueil, administration et comptabilité



75

associations
familiales locales

21

mouvements
familiaux adhérents



Près de
3 880
familles adhérentes

Plus de
130
bénévoles actifs



Le pôle « Famille Parentalité »



02 37 88 32 57 | adeseez@udaf28.fr

REPRÉSENTATION DES FAMILLES

*Promouvoir, représenter et
défendre les intérêts des familles*

133 bénévoles siègent dans plus de
143 instances, réparties en 5 pôles
thématiques, soit plus de 600
réunions pour représenter et
défendre les intérêts des familles.

LE SERVICE DE L'ACTION FAMILIALE

Il englobe 8 dispositifs

Il met en place et développe des
actions sur le territoire adaptées
aux besoins identifiés des familles
et des parents. Ce service
intervient de manière directe et
indirecte auprès des familles



Allo Info Familles

Dispositif d'information et d'orientation sur toute question relative à la vie familiale et quotidienne (budget, consommation, logement, éducation, santé, parentalité, conjugalité, accès aux droits).



02 37 88 32 57
allo.info.familles@udaf28.fr



Information et soutien aux aidants et tuteurs familiaux

Information, conseil et soutien technique de manière individuelle ou collective. Formation des partenaires.



02 37 88 32 57
isatf@udaf28.fr
www.udaf28.fr
> Rubrique « Tuteurs familiaux »



Médaille de l'enfance et des familles

Instruction du dossier, étude, avis et remise du diplôme.



02 37 88 32 57
allo.info.familles@udaf28.fr



Lire et Faire Lire

Groupe de bénévoles lecteurs âgés d'au moins 50 ans souhaitant partager le plaisir de la lecture auprès d'enfants âgés de 0 à 11 ans, tout en valorisant le lien intergénérationnel.



02 37 88 32 57
allo.info.familles@udaf28.fr



Intégration et participation aux réseaux de soutien à la parentalité sur le département

Échanges d'informations entre partenaires, réflexion sur les besoins locaux des familles, mise en place d'actions.



02 37 88 32 57
adeseez@udaf28.fr



Conseil Conjugal et Familial

Entretiens individuels pour personnes seules, couples, parents/enfants ou familles qui rencontrent des difficultés intra-familiales, des problèmes de communication, devant faire face à un événement de la vie... afin de les aider à apaiser la situation et que les personnes trouvent ensemble leurs propres solutions.



06 24 09 26 99
06 28 03 86 87
soutien.familles@udaf28.fr



« Café des Parents »

Groupes de parole et d'échange proposés à tout parent, en partenariat avec des associations ou structures locales, dans le but d'aborder des thématiques en lien avec la parentalité et permettre un partage d'expérience entre eux.



06 24 09 26 99
06 28 03 86 87

soutien.familles@udaf28.fr



Éducation Affective, Relationnelle et Sexuelle

Interventions ponctuelles auprès des adolescents pour aborder avec eux des notions sur la relation à soi et à autrui.



06 24 09 26 99
06 28 03 86 87

soutien.familles@udaf28.fr



Médiation familiale

Il s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés familiales, entraînant des conflits (rupture, séparation, divorce, obligation alimentaire, droit de garde, orientation du choix de vie...) et nécessitant de trouver des accords communs, dans l'intérêt de chacun. Cet accompagnement peut intervenir à tout moment, à la demande des personnes concernées : parents, couples (mariés ou non), fratries adultes, grands-parents, aidants/aidés, milieu carcéral, etc. Trois médiatrices familiales assurent l'activité de ce service en réalisant des prises en charge individuelles mais également en proposant des séances collectives d'information.



02 36 15 90 00
mediation@udaf28.fr



Le pôle « Action Sociale »



Le service « Accompagnement Budgétaire et Familial »

La gestion de prestations familiales, environ 140 mesures « **MJAGBF*** » ordonnées par le Juge des Enfants, ainsi qu'une vingtaine de mesures « **Tutelles aux Biens des Mineurs** ». Ces mesures sont exercées par 4 Délégués aux Prestations Familiales.

*MJAGBF : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial



02 37 88 13 13
accueil@udaf28.fr



Le Point Conseil Budget (PCB)

Accompagnements budgétaires conventionnés, plateforme départementale du **microcrédit**, information sur le **surendettement**, interventions dans le cadre des Procédures de Rétablissement Personnel avec liquidation judiciaire. Actions menées par deux Conseillères en Économie Sociale et Familiale.



02 37 88 32 56
pcb@udaf28.fr



Le service « Protection des Majeurs »

Gestion des mesures de protection juridique telles que sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, Mesures d'Accompagnement Judiciaire... à domicile et en établissement ; plus de **1 350** mesures suivies et ordonnées par le Juge des Tutelles. Ces mesures sont exercées par **30** Délégués à la protection des majeurs encadrés par **2** responsables de service.



02 37 88 13 13
accueil@udaf28.fr



Le pôle « Action Sociale »

Le service « Médiation animale »

PÔLE ÉQUICIE

Le cheval porteur de sens

*L'équicie est un accompagnement social
par la rencontre avec le cheval.
Les projets menés par l'équicien répondent
à la commande d'un prescripteur
à qui l'équicien rend des comptes.*



Pour qui ? Pour les enfants, adolescents et adultes atteints ou non d'une déficience, d'un handicap ou d'un polyhandicap ou en difficultés sociale personnelle.

C'est le champ d'action du prescripteur qui va déterminer la visée du projet individualisé.

Ce pôle est animé par une équicienne.



02 37 88 13 12 | equicie@udaf28.fr





Horaires d'ouverture

Du lundi à vendredi
De 9h à 12h
et de 14h à 16h



Accueil téléphonique

02 37 88 13 13



Pour nous écrire

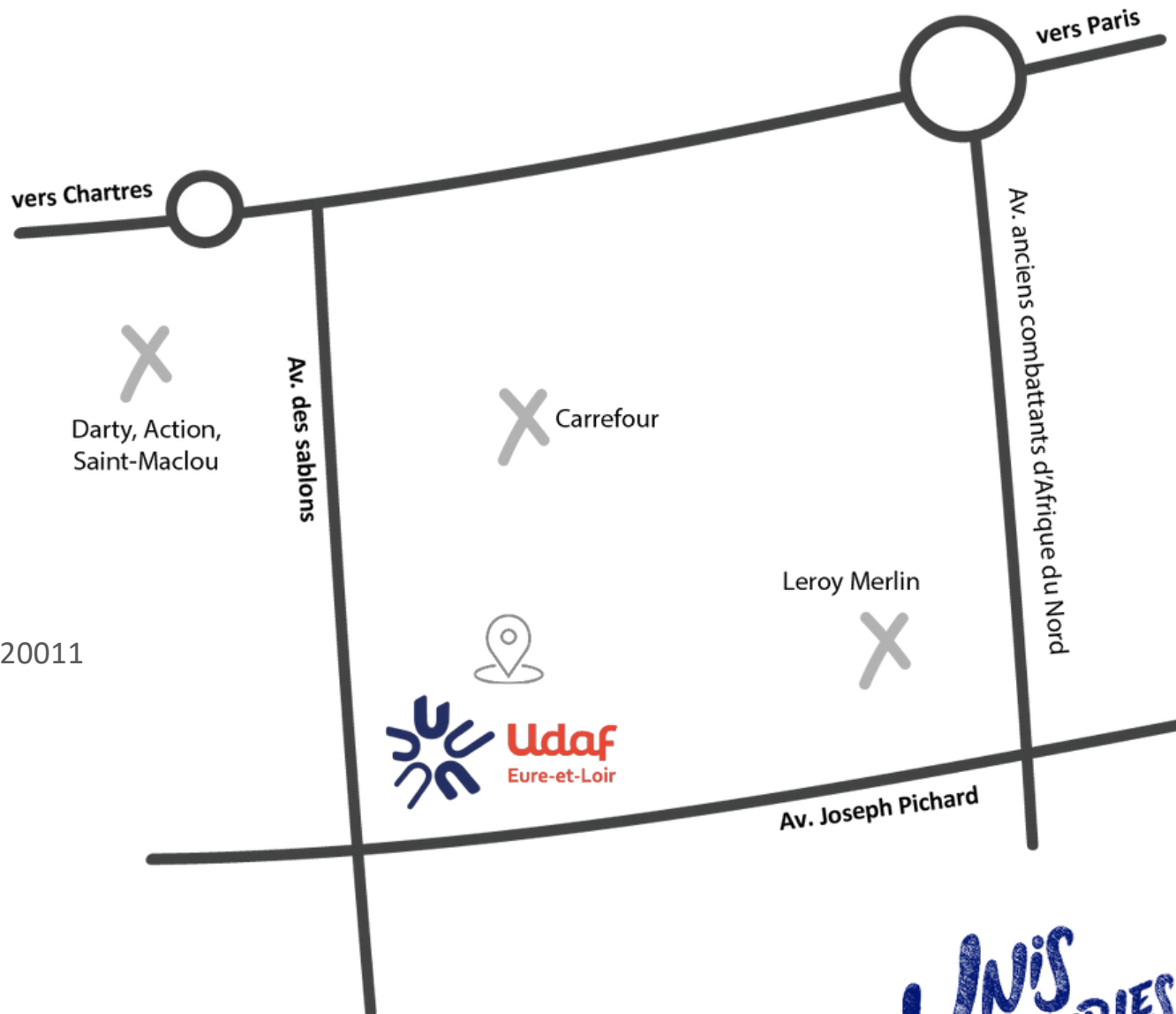
UDAF de l'Eure-et-Loir
1 avenue Joseph Pichard CS 20011
28008 CHARTRES Cedex
accueil@udaf28.fr



Lignes de bus

4, 5, 12, 15
arrêt ETAMPES

Suivez-nous sur :



UNIS
POUR LES
FAMILLES